



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 91

Élection de la présidente et de la vice-présidente

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 91

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Danielle Doyer	1
Élection de la vice-présidente, Mme Charlotte L'Écuyer	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
Mme Danielle Doyer, présidente de la commission

M. Etienne-Alexis Boucher
M. Marc Carrière

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 91

Élection de la présidente et de la vice-présidente

(Douze heures deux minutes)

Le Président (M. Vallières): Chers collègues, je constate que nous avons le quorum. Conséquemment, la Commission des transports et de l'environnement entreprend ses travaux. Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 10 février 2011, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Danielle Doyer

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de présidente.

M. Boucher: Alors, M. le Président, conformément à notre règlement, j'ai l'immense plaisir et le privilège de proposer que la fougueuse députée de Matapédia soit élue présidente de la Commission des transports et de l'environnement pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Vallières): Alors, merci, M. le député de Johnson, pour cette mise en candidature de votre collègue de Matapédia. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée? Elle est adoptée. Alors, Mme la députée de Matapédia, c'est avec grand plaisir que je vous remets les rênes à titre de présidente élue de cette commission. Bravo! Bon mandat.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. le Président. Alors, merci, cher collègue député de Johnson. Merci, chers collègues.

Élection de la vice-présidente, Mme Charlotte L'Écuyer

Et je suis prête maintenant à recevoir les propositions pour le poste de vice-président ou vice-présidente en l'occurrence. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée... Mais là...

Une voix: ...

La Présidente (Mme Doyer): Bien là, est-ce que j'en ai une? Je m'excuse, vous m'avez bouleversée, là, avec votre qualificatif de fougueuse, là. Je vais avoir l'air plutôt mêlée que fougueuse. Alors, M. le député, je vous écoute.

M. Carrière: Mme la Présidente, je suis heureux de proposer que la non moins fougueuse députée de Pontiac, Mme Charlotte L'Écuyer, soit élue vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, merci, M. le député. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant... Bon, c'est donc adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

M. Boucher: Avec plaisir.

La Présidente (Mme Doyer): Bon. Alors, c'est unanime. Je déclare donc la députée de...

Des voix: Pontiac.

La Présidente (Mme Doyer): Pontiac. Pontiac, c'est parce que je l'appelle tout le temps Charlotte. Alors, je déclare donc la députée de Pontiac élue vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement et je pense que la bonne collaboration que nous avons instituée à cette Commission des transports et de l'environnement va se poursuivre. Merci beaucoup de votre confiance.

Je lève donc la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 5)